

Les traitements oraux du cancer : Lien ville-hôpital

Lundi 26 novembre 2018

À l'ICO Paul Papin d'Angers

Formation continue en cancérologie

*Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52 49 02700 49
auprès du Préfet de Région Pays de la Loire*

Lundi 26 novembre 2018

8h30 Accueil

9h00 Kahoot pour évaluation n°1 des connaissances

9h15 Les chimiothérapies conventionnelles

Dr O Capitain, oncologue médical

10h15 Les nouvelles thérapies : mécanismes d'action, indications, toxicités

- Thérapies ciblées—**Dr O Capitain**, oncologue médical

10h45 Pause

11h00 Les nouvelles thérapies : mécanismes d'action, indications, toxicités

- Immunothérapie—**Dr F Bigot**, oncologue médical

11h30 Les nouvelles thérapies : mécanismes d'action, indications, toxicités (suite)

11h45 Interactions—**Dr C Devys**, pharmacien

12h30 Déjeuner

14h00 Focus sur les toxicités cutanées

Dr K Chassain, dermatologue

14h30 Prise en charge de la douleur en cancérologie

Dr D Dupoirion, anesthésiste

15h00 Les nouvelles thérapies : mécanismes d'action, indications, toxicités (suite)

- Les antiangiogéniques—**Dr S Abadie Lacourtoisie**, oncologue médical

15h30 La pharmacie hospitalière en oncologie, les consultations pharmaceutiques

Dr C Folliard, pharmacien

16h15 Kahoot pour évaluation n°2 des connaissances

Debriefing

17h00 Fin de la formation

A RETOURNER :
Avant le 19 novembre 2018

Institut de Cancérologie de l'Ouest
Site Paul Papin
Service Formation
15 rue André Boquel
CS 10059
49055 ANGERS CEDEX 02

Mme M

NOM NOM de naissance :

Prénom Date de naissance

Mode d'exercice dominant (> 50 %) Salarié libéral mixte

N° RPPS : Ou N° ADELI :

Fonction : Service :

Etablissement

Adresse professionnelle

CP : VILLE

Tél. : E-Mail :

S'inscrit au programme suivant : « [Les traitements oraux du cancer : lien ville-hôpital](#) »

Date de la formation : **Lundi 26 novembre 2018** Tarif de la formation : **300 €**

Frais d'inscription :

- **Pour les libéraux** : dès l'inscription, à régler par chèque bancaire à l'ordre de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest
- **Pour les établissements** : sous 30 jours à compter de la réception de la facture

Dans le cadre d'une demande de convention de formation prise en charge par l'employeur, veuillez préciser :

Votre Responsable Formation

NOM Prénom

Fonction Service

Tél. : E-mail :

Date :/...../..... Signature du Responsable et cachet

Sauf opposition de votre part, les noms et adresses des participants sont informatisés afin de faciliter la gestion et l'organisation des formations. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ces